



SNITM-FO

Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens de la Météorologie

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 27 novembre 2013

Le budget de Météo-France soumis à double peine avec la complicité de certains !

Serge Taboulot (CM Grenoble) représentait le SNITM-FO.

Point d'actualité

Olivier Gupta dirige de nouveau cette séance en l'absence de nomination effective d'un PDG. A ce sujet, la tutelle nous précise que Jean-Marc Lacave, suite aux auditions en commissions des 2 assemblées, sera nommé prochainement pour une prise de fonction au 1^{er} janvier 2014. Le traditionnel point d'actualités souligne :

- Suite à l'AG d'Eumetnet, l'organisation d'un atelier de stratégie des services météos européens, en particulier pour une réponse concertée aux enjeux de la seconde phase du Ciel Unique Européen
- Les discussions avec le Met-Office sur l'organisation des services climatiques (Copernicus), à lier avec le projet validé par AllEnvi pour la recherche française dans ce domaine
- L'ouverture effective du portail Internet Météo-France mi-novembre, ainsi qu'un compte twitter [meteo@vigi](https://twitter.com/meteo@vigi) qui sera effectif en décembre
- Les résultats décevants de l'étude Sipré sur la perturbation des radars par les éoliennes, qui ne pourra donc servir de modélisation à cette délicate cohabitation
- La réception récente de l'espace Clement Ader de Montaudran qui va accueillir d'ici mai 2014 la seconde phase du nouveau calculateur

L'avis du SNITM-FO : nous considérons toujours que cette période de vacance de la Direction Générale tombe mal et n'a que trop duré... Dès lors que les auditions de JM Lacave ont été jugées positivement par les parlementaires, pourquoi continuer d'affaiblir l'établissement en prolongeant l'intérim ? Un mystère gouvernemental qui fleure l'amateurisme dans un monde météo en pleine ébullition.

1. **Approbation du CR du CA d'octobre** approuvé sans remarque

2. Impact sur les comptes de MF de l'instruction de la DG des Finances Publiques du 18 déc 2012 sur les financements externes

Une mécanique comptable moins simple à expliquer que le fonctionnement actuel de notre base de données de prévision, c'est vous dire... Retenons que les dotations initiales faites par l'Etat au moment de la création de l'Etablissement Public MF sont maintenant valorisées à environ 79 M€ ; il s'agit essentiellement de bâtiments. Météo-France a toujours considéré que l'entretien de ces dotations (genre les constructions sur la météopole) était à sa charge, inscrivant donc dans sa comptabilité un amortissement logique.

Une logique cassée par cette directive de Bercy suite à un avis du conseil de normalisation des comptes publics. Résultat : une augmentation artificielle du compte de résultat ; en bref, Météo-France est sensé avoir réalisé en 2013 la bagatelle de 6 Millions d'euros de bénéfices... Rien de grave, sauf que ces 6 millions qui n'existent qu'en termes comptables doivent être soumis à l'impôt sur les sociétés.

De l'ordre de 33%, cet impôt représentera environ 2 M€ dus au titre de 2013 ; et hop !

Notre avis :

Hallucinant ! FO a qualifié cette instabilité des règles comptables de « double peine » : Bercy, après les coups de rabet sans précédent sur la subvention d'Etat, va tondre Météo-France de 2 Millions supplémentaires, que l'établissement n'a évidemment pas provisionnés ! Nous avons également déclaré qu'en toute logique, la charge

d'entretien des constructions dont l'amortissement était ainsi neutralisé devrait revenir à l'Etat et non à notre établissement... suscitant quelques silences gênés... Notons que Météo-France, dans sa situation particulière mixant service public et services concurrentiels, est un des rares établissements publics imposable au titre de l'Impôt sur les Sociétés à subir cette modification des règles comptables, l'autre exemple remarquable étant celui de la réunion des Musées Nationaux... Monsieur Albertini, représentant du Ministère de l'Ecologie, nous affirme que la tutelle est très attentive à ce que ça ne mette pas Météo-France en danger ; Olivier Gupta nous précise également que cette mesure n'aura pas d'effets rétroactifs (et heureusement, c'était catastrophique pour les comptes) ; mais le mal est fait, et il semble acquis que Bercy grignote encore 2 M€ sur les marges de manœuvre déjà nulles de Météo-France.

3. Fongibilité asymétrique sous plafond pour 2013 ou comment piquer dans la poche des personnels

Au vu du point précédent, une question se pose immédiatement : mais d'où sortir en fin d'exercice 2013 ces 2 M€ d'impôts sur les sociétés non prévus ? Pas d'inquiétude nous dit-on, Bercy a tout prévu, et la solution idéale est la fongibilité asymétrique sous plafond, qu'on nous propose donc de voter.

Traduction en clair du SNITM-FO de ce jargon inqualifiable :

- FONGIBILITE = on transfère des sous d'un compte à un autre... Dans le détail, de l'enveloppe des rémunérations du personnel à celle des investissements.
- ASYMETRIQUE = le sens est unique : on ne peut évidemment pas prendre dans l'enveloppe des crédits d'investissements non dépensés pour la verser du coté personnel !
- SOUS PLAFOND = un garde fou théorique, il est obligatoire de chiffrer un montant maximum, fixé dans notre cas à 3 M€

Notre avis :

Nous laissons à la Direction Générale et aux syndicats favorables le soin d'expliquer ce tour de bonneteau au personnel. Bien évidemment, nous avons beaucoup argumenté en séance sur la symbolique inacceptable de cette mesure, même si techniquement l'établissement est bien obligé de trouver une manière de répondre à l'« entourloupe » de Bercy. Nous avons donc demandé : la symétrie (impossible réglementairement...) et surtout l'engagement d'une mesure limitée à cette situation exceptionnelle de 2013 (silence radio de la Direction...). Devant ces fins de non recevoir, le SNITM-FO a logiquement (mais bien seul) voté contre. Nous soulignons ainsi l'indignation du personnel, nettement moins bien considéré que Bercy, en particulier lorsqu'on tarde des mois à faire paraître les textes réglementaires qui lui accorde parfois quelques miettes des énormes gains de productivité qu'on lui impose !

VOTE : Contre = 1 (FO) Abstention = 2 (CGT, CFDT) Pour = 14 (SPASMET et Etat)

4. Budget Initial 2014

Quelques chiffres repères pour rendre la mesure de la cure d'amaigrissement de ce budget 2014 :

- En recettes :
 - Une subvention d'Etat qui baisse de 7 M€ pour retrouver son niveau de 2012 (204 M€)
 - Des redevances aériennes stables, idem 2012 et 2013 (85,5 M€)
 - Des recettes commerciales prévues en baisse (mais passant seulement de 36 à 35 M€, une baisse moins forte qu'on ne le pensait, car les kiosques gardent encore une clientèle)
- En dépenses :
 - Pour le personnel, 266 M€ en baisse de près de 3 M€ suite à une réduction d'effectif de 70 « Equivalent Temps Plein »
 - Pour les investissements, on passe de 23 M€ en 2013 à 17 pour 2014 !
 - En fonctionnement, une hausse apparente de 13 M€ qui traduit une hausse de la

contribution aux satellites européens, mais une réalité qui s'apparente à une baisse de 2%

- Au total, 398 millions d'euros, un déficit programmé de près de 2,5 millions et un prélèvement sur fond de roulement qui frise les 4 millions d'euros ; un budget dont les administrateurs représentant de l'Etat semblent tous très satisfaits... (!?)

Sans un PDG nommé pour défendre pied à pied un bon budget, le SNITM-FO se doutait que ce primitif 2014 serait mauvais... La décroissance durable reste de mise, une prévision facile... mais juste ! Nous avons souligné particulièrement l'augmentation de la réserve LOLF qui rabote encore ½ million (le changement de règle ne serait-il pas devenu la règle ?), l'inquiétude sur la baisse des investissements qui fait craindre des jours sombres et pèsera forcément sur les conditions de travail, comme les suppressions d'emplois qui deviennent insupportables : les gains de productivité ne sont pas infinis, c'est un constat que devra faire le nouveau PDG. Pour en tirer des décisions urgentes : arrivé à ce stade, suivre un contrat d'objectif qui déclare vouloir en faire toujours plus avec toujours moins de personnel est une grave utopie qui nous conduit droit dans le mur !

VOTE : Contre = 6 (FO, CGT, CFDT, SPASMET) Pour = 11 (Etat)

5. Marchés Publics

- Accords cadres et marchés pour les radiosondages automatiques : malheureusement pas de concurrence pour ces fournitures importantes, où l'on a judicieusement distingué Métropole et Outre-mer. Nous gardons le même fournisseur, avec des prix en légère baisse pour les sondes. Les 2 prochains sites concernés seront la Guadeloupe et Ajaccio. CGT et FO s'abstiennent.
- Prestations pour les missions : un tout nouveau système qui doit permettre aux agents en mission de réserver en ligne billets de train ou d'avion (avec comparateur), ainsi que des nuits d'hôtel ou des véhicules, tout en faisant des économies par rapport aux frais d'agences actuellement prohibitifs. La concurrence a été forte et nous avons mutualisé le besoin avec l'IGN. Le personnel devrait être gagnant, en particulier en n'avancat plus les frais d'hôtel et en dérogeant du plafond ridiculement bas (60€ à Paris, allez donc vous loger décemment !) : les hôtels seront directement payés par Météo-France via la société prestataire. La mise en place doit se faire durant le premier semestre 2014 ; s'il va falloir anticiper un peu plus les missions et surtout adopter des règles claires de validation des demandes des agents, il y a unanimité pour approuver ce marché favorable aux agents en missions. Les modalités précises restent cependant à préciser.

6. Remise à France Domaine de biens à Takaroa (Polynésie)

Reprise d'un point du précédent CA. La remise aux domaines des locaux de Takaroa a été votée, CGT et FO s'abstenant.

7. Information sur le contrôle interne et les audits 2013

Si la Direction nous informe que tout va bien dans le domaine de la maîtrise des risques et dans le déroulement des contrôles, avec complémentarité des audits (Commissaires aux comptes, certifications Ciel Unique et ISO 9001), elle est bien incapable de répondre à la question du surcoût réel des ces procédures...

8. Information sur le plan d'action 2014

Déclinaison du Contrat d'Objectif dans le contexte budgétaire 2014 plus que contraint, O. Gupta a souligné particulièrement les points suivants : fermetures des centres et évaluation des compétences aéro ; Synopsis, radar de Grenoble, radar et Lidar aéro de Nice, passage opérationnel sur les nouveaux calculateurs, consolidation de la chaîne de production, projections climatiques régionales, et enfin la contribution au groupe II du GIEC (impacts) et le passage à AROME à 1,3 km avec prévision d'ensemble et prévision immédiate.

Rien de bien nouveau donc, à l'exception de 2 actions prospectives qui nous semblent effectivement indispensables pour le futur PDG : les conséquences de la phase 2 du Ciel Unique Européen, ainsi que celles de l'éventualité de la gratuité totale des données publiques ; le SNITM-FO a demandé à ce que le personnel soit associé à ces réflexions via les OS, sans réponse bien claire de la direction intérimaire.

Calendrier des Conseils d'Administration 2014 : 28 mars, 4 juillet, 3 octobre et 28 novembre.